



LE PROGRAMME ECMV

Formation au Permis B



Que puis-je conduire avec ce permis ?

C'est très simple ! Vous pouvez conduire tous véhicules de tourisme de 3500 Kg de PTAC et de 9 places assises MAXIMUM

Conformément au REMC nous formons nos élèves sur 4 étapes bien précises.

- 1** Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- 2** Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- 3** Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- 4** Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Au travers de cette formation, vous apprendrez à votre rythme et à votre convenance. Chaque formateur adapte sa pédagogie. Savoir conduire n'est pas facile, il faut s'en cesse prendre compte des informations qu'il y a autour de nous.

Nous vous apprendrons à :

- Vous installer au poste de conduite,
- Rechercher la signalisation et les indices utiles,
- Bien évaluer vos distances de sécurité,
- Pratiquer l'écoconduite,
- Conduire de manière autonome, etc...